



# Déroulement et consignes lors d'une sortie de recensement des traces de ponte et braconnage

## Missions

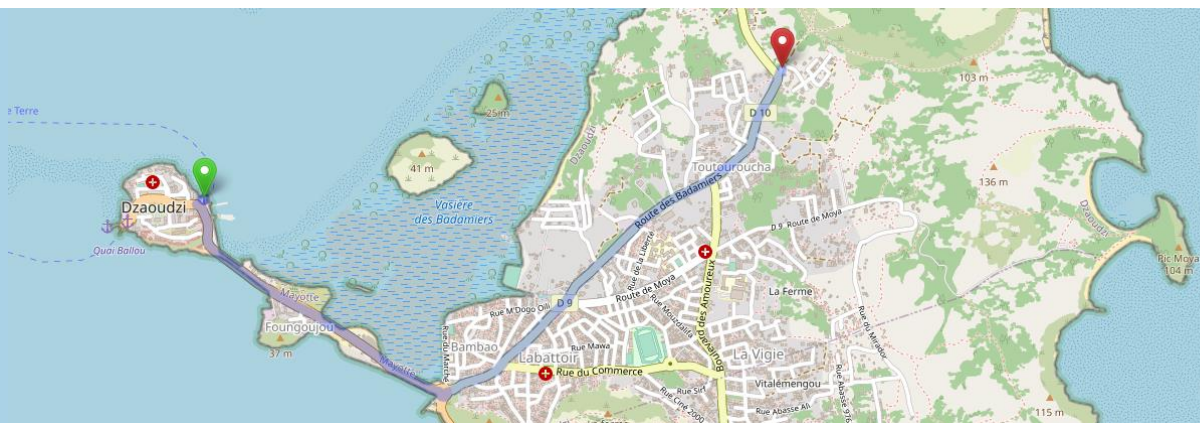
**Le recensement de l'activité de ponte du site**, pour savoir si les populations de tortues marines qui viennent pondre sur les plages de Mayotte sont dans un bon état de conservation, nous réalisons le comptage des traces que les tortues laissent lorsqu'elles viennent pondre. Il faut donc jouer au détective pour savoir combien de tortues sont venues sur la plage et surtout si elles ont finalement réussi à pondre.

**Le recensement des cas de braconnage**, en cas de constat de braconnage, réalisation du protocole du REMMAT (attention rencontre avec des cadavres de tortues fortement probable). La manipulation des tortues mortes et en détresse est réservée aux membres formés du REMMAT

## Lieu et heure de rendez-vous

L'encadrant de l'association vous attend entre 7h et 8h (horaire variable selon la marée) au départ du chemin montant au lac Dziani (Dziani Dzaha).

Itinéraire depuis le quai de la barge à Dzaoudzi ([cliquez ici](#))



## Durée de la sortie

La durée de la sortie est variable, elle dépend de nos observations mais se termine rarement après 11h30 et au plus tard à midi.

## Conditions d'accès

L'accès à la plage se fait en rappel par une petite falaise après une marche d'environ 30 minutes. Il est nécessaire d'être en bonne condition physique et de ne **pas être soumis aux vertiges**. Il est nécessaire d'être équipé de :

- Chaussure de marche
- Casquette (plage non abritée du soleil)
- Eau en quantité suffisante (1,5l minimum)

La limite d'âge pour participer à la sortie est 16 ans.

De plus l'adhésion à l'association est obligatoire pour participer à une sortie.

## Adhésion

L'adhésion est valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre et permet de participer gratuitement à toutes les activités de l'association. L'adhésion peut se faire en ligne ([en cliquant ici](#)) avant la sortie ou sur place (paiement par chèque ou en espèce) auprès de nos encadrants. Les tarifs sont de 15€ pour les adultes et 2€ pour les enfants, étudiants et personne sans emploi.

## Contacts



francois-elie.paute@oulanganyamba.com